

Compte-rendu du Conseil municipal du 24 novembre 2016

L'an deux mille seize

Le vingt quatre novembre à dix neuf heures

le Conseil Municipal de la Commune de CÉBAZAT dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au domaine de la Prade, sous la présidence de M. NEUVY Flavien, Maire de CÉBAZAT.

Date de convocation du Conseil Municipal : 18 novembre 2016.

PRÉSENTS :

Maire : M. NEUVY Flavien.

Adjoints : M. ROSLEY Patrick, Mme CHALUS Jocelyne, M. DA SILVA Tony, Mme AMEIL Pascale, M. GAUVIN Laurent, M. OLEON Maurice.

Conseillers Municipaux : Mme LAVAUD Sylviane, M. OLIVAIN Thierry, Mme MARQUIÉ Dominique, Mme MOULY Brigitte, Mme PAREDES Aldina, M. BETHE André, Mme GANNE Elisabeth, M. ROZIER Daniel, Mme RODRIGUES Fabienne, M. DISSARD Andréa, Mme FOURNIER Marie Thérèse, Mme LECOUSY Nathalie, M. FERNANDES José, M. MOREL Olivier, M. GUITTARD Pascal, M. DELIGNE Philippe, Mme ACHÉRIAUX Corinne, M. BRESSOULALY Pierre, Mme PLANCHE Frédérique.

PROCURATIONS : Mme PELESE Albane à Mme AMEIL Pascale, M. TIXIER Jacques à Mme CHALUS Jocelyne, M. DUARTE Alonso à M. ROSLEY Patrick.

ABSENTS : néant.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : M. DISSARD Andréa.

Nombre de conseillers en exercice : 29

présents : 26

procurations : 3

votants : 29

absent : 0

Le quorum étant atteint, la séance du Conseil Municipal est ouverte.

COMPTE RENDU DE DÉLÉGATIONS

Acte a été pris des décisions suivantes, prises par M. le Maire en vertu de la délégation de compétences qui lui a été donnée au titre de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, dans la séance du 17 avril 2014 :

Contrats - Conventions - Remboursements de sinistres - Concessions :

- ✓ N°82/16 : contrat avec la SAFER en partenariat avec la Chambre d'Agriculture du Puy-de-Dôme afin de procéder à un diagnostic visant à identifier et analyser les enjeux agricoles dans le cadre de la révision du Plan Local d'Urbanisme.
- ✓ N°83/16 : convention avec la Communauté de Communes Volvic, Sources et Volcans pour permettre à un agent d'effectuer un stage de découverte de 3 jours dans une autre structure d'accueil petite enfance, à compter du 26 septembre 2016.
- ✓ N°84/16 : acceptation du remboursement d'un sinistre concernant un véhicule volé, intervenu le 13 mai 2016, et retrouvé incendié le 26 mai 2016.
- ✓ N°85/16 : contrat avec les assurances MMA concernant les garanties Responsabilité Civile de la Commune avec effet au 1^{er} janvier 2016.
- ✓ N°86/16 : avenant à la convention initiale avec la Direction Départementale de la Sécurité Publique du Puy-de-Dôme, modifiant les périodes d'entraînement au tir des policiers municipaux pour l'année 2017.
- ✓ N°87/16 : renouvellement d'une concession n°63, pour une durée de 30 ans.
- ✓ N°88/16 : renouvellement d'une concession n°65, pour une durée de 30 ans.
- ✓ N°89/16 : renouvellement d'une concession n°64, pour une durée de 15 ans.
- ✓ N°92/16 : vente d'une concession trentenaire n°80.

- ✓ N°94/16 : modification de la régie de recettes du Multi-Accueil en vue de la mise en place du dispositif TIPI (Titres Payables par Internet) pour l'encaissement de la participation des familles aux activités du service et des produits de la vente de photos et de divers objets réalisés par les enfants.
- ✓ N°95/16 : vente d'une concession trentenaire n°81.
- ✓ N°96/16 : vente d'une case au columbarium n°83, pour une durée de 30 ans.
- ✓ N°97/16 : vente d'une concession n°82, pour une durée de 15 ans.

Marchés Publics

- ✓ N° 90/16 : Marché de maîtrise d'œuvre pour la 2nde tranche des travaux de réhabilitation des réseaux d'assainissement de la Ville : Entreprise SAFEGE, pour un montant de 19 001 € HT.
- ✓ N° 91/16 : Marché de travaux de réhabilitation des réseaux d'assainissement - Avenant n°1 au lot n°2 « reprise des réseaux » : Entreprise SANCHEZ, le montant total des travaux est porté à 280 505,50 € HT au lieu de 223 400,50 € HT.
- ✓ N° 93/16 et 98/16 : Marché de travaux pour l'extension de l'école maternelle Pierre et Marie Curie – avenant n°1 aux lots n°1, 7, 8, 9, 11 et 13 : le marché global est porté à 450 844,35 € HT au lieu de 443 615,98 € HT.
- ✓ N° 99/16 : Marché de services – Prestations de fermeture des sites communaux et de surveillance et de sécurité des manifestations organisées au cours de l'année 2017 :
 Lot n°1 : Fermeture des sites communaux, attribué à Jean-Paul CHOLA, pour un montant annuel de 14 280,00 €,
 Lot n°2 : Surveillance et sécurité des manifestations, attribué à Byblos Human Security, pour un montant en offre de base de 1 685,99 € HT.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

❖ **Ouvertures dominicales 2017 des commerces de détail**

Le Conseil Municipal, À L'UNANIMITÉ, a approuvé pour 2017 le même nombre de dérogations que 2016, à savoir 5 dimanches pour les commerces de détail de la Commune de Cébazat.

❖ **Associations – Exonération de la Redevance d'Occupation du Domaine Public**

Le Conseil Municipal, À L'UNANIMITÉ, s'est prononcé en faveur de l'exonération de la redevance d'occupation du domaine public pour les associations à but non lucratif qui concourent à la satisfaction d'un intérêt général.

PERSONNEL

❖ **Tableau des effectifs**

Le Conseil Municipal, vu l'avis favorable du Comité Technique réuni le 23 novembre 2016, a approuvé, À L'UNANIMITÉ, la mise à jour du tableau des effectifs, suite à des avancements de grade (au sein des services Administratifs, Techniques, Enfance-Jeunesse, Culture) et une création de poste pour la pérennisation de l'emploi d'agent de surveillance de la voie publique (au sein du service Police Municipale).

❖ **Renforts 2016/2017 – Saisonniers – Accroissements Temporaires d'Activités**

Le Conseil Municipal a pris acte de l'ouverture de postes contractuels au sein des services Social et Enfance-Jeunesse.

❖ **Renforts 2016/2017 – Création de postes – Saisonniers – Accroissements Temporaires d'Activités**

Le Conseil Municipal a décidé, À L'UNANIMITÉ, d'ouvrir au sein des services municipaux des postes contractuels aux services Enfance-Jeunesse, Espaces Verts, Ateliers et École de Musique.

❖ **Renforts 2016 – Agents indisponibles**

Le Conseil Municipal a pris acte de l'ouverture des postes contractuels aux services Social et Entretien.

❖ **Apprentissage adapté – Service Enfance-Jeunesse**

Le Conseil Municipal, vu l'avis favorable du Comité Technique réuni le 23 novembre 2016, a décidé, À L'UNANIMITÉ, de créer le poste d'apprentissage adapté suivant :

Service	Nombre de poste	Diplôme préparé	Durée de la formation
Enfance-Jeunesse	1	CAP (Niveau V) Agent Polyvalent de Restauration	31 mois à/c du 1 ^{er} /01/2017

et a autorisé Monsieur le Maire à solliciter toutes les aides du FIPHFP et à signer tout document relatif à ce dispositif, notamment le contrat d'apprentissage ainsi que la convention à conclure avec le Centre de Formation d'Apprentis Spécialisé. Les crédits nécessaires seront inscrits aux Budgets.

❖ **Écoles de Musique de la Vallée du Bédât – Avenant n°1 à la convention**

Le Conseil Municipal, vu l'avis favorable du Comité Technique réuni le 23 novembre 2016, a approuvé l'avenant n°1 à la convention passée entre les 5 Villes concernant la modification de l'article 7 : « Deux agents de la Ville de CÉBAZAT à temps complet assureront respectivement les fonctions de secrétariat et de régisseur-appariteur des Écoles de Musique des 5 Villes ». Les autres dispositions restent inchangées.

❖ **Comité National d'Action Sociale (CNAS)**

Le Conseil Municipal, vu l'avis favorable du Comité Technique réuni le 23 novembre 2016, s'est prononcé favorablement sur la mise en place d'une action sociale en faveur du personnel, à savoir l'adhésion au CNAS, à compter du 1^{er} janvier 2017, et a accepté de verser au CNAS une cotisation évolutive.

❖ **Mise à jour de l'action sociale en faveur du personnel**

Le Conseil Municipal, vu l'avis favorable du Comité Technique réuni le 23 novembre 2016, s'est prononcé favorablement sur la mise à jour des prestations d'action sociale gérées et délivrées par la Commune et le Comité des Œuvres Sociales de la Ville et du CCAS qui prendra effet au 1^{er} janvier 2017 et a annulé les dispositions de la délibération n°116 du Conseil Municipal en date du 7 novembre 2013 relative à l'action sociale.

M. Pierre BRESSOULALY quitte la séance à 19h45. Pouvoir est donné à M. Pascal GUITTARD.

FINANCES

❖ **Extension des Écoles Maternelle et Élémentaire Pierre et Marie Curie – Demandes de subventions**

Le Conseil Municipal a approuvé, À L'UNANIMITÉ,

- les travaux d'extension des écoles maternelle et élémentaire Pierre et Marie Curie, estimés à 1 648 500 € TTC ;
- le plan prévisionnel de financement afférent ;

et autorisé M. le Maire à solliciter une subvention auprès de l'Etat au titre de la DETR 2017, du Département au titre du FIC, du Ministère de l'Intérieur au titre de la réserve parlementaire.

❖ **Régularisation foncière de voirie – Rue des Sources**

Le Conseil Municipal, À L'UNANIMITÉ, a :

- approuvé le déclassement d'une bande de terrain de 55 m² environ du domaine public communal,
- donné son accord sur l'échange sans soulte des terrains cadastrés section AP n°659 et n°661, appartenant à M. et Mme LASKOWSKI avec le terrain municipal déclassé, tous les frais afférents étant à leur charge,
- approuvé l'intégration dans le domaine public communal des parcelles AP n°659 et n°661.

❖ **Acceptation d'un don de terrains**

Le Conseil Municipal, À L'UNANIMITÉ, a approuvé le transfert à titre gracieux à la Commune des parcelles cadastrées section AN n°110, 111, 333 et 334.